

**Dossier d'inscription à la 40<sup>e</sup> édition**

Page 1/4 Ville de Villejuif | Esplanade Pierre Yves Cosnier – 94800 Villejuif | 0145592000 |

**Cadre réservé à l'administration :**Dossier complet :  Oui  Non Date d'arrivée du dossier : \_\_\_ / \_\_\_ / 2023

Vous êtes musicien, amateur ou professionnel, en solo ou en groupe, et vous souhaitez faire partager votre passion de la musique avec le public ?

A l'occasion de la **fête de la musique 2023**, la commune de Villejuif encourage les passionnés à se rejoindre sur scène lors d'une soirée « **Scène Ouverte** » dans le Parc Pablo Neruda 18h à 20h.

**L'objectif est de promouvoir la musique dans l'esprit originel de la Fête de la Musique :**

**\* Gratuité des concerts \* Valeur du geste musical \* Découverte et échange \* Spontanéité \* Curiosité**

\* Si vous souhaitez candidater, merci de remplir l'ensemble des informations du formulaire ci-dessous.

Merci d'écrire directement à : [mpt-gphilipe@villejuif.fr](mailto:mpt-gphilipe@villejuif.fr)

**Dossier à retourner rempli avant le 15 mai 2023**

*Pour rappel, la ville ne prête pas d'instruments mais organisera un espace scénique doté d'un système de sonorisation.*

**FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS****INFORMATIONS**

- Nom artiste / groupe :
- Style musical :
- Quel type de musique jouez-vous ?  Acoustique  Electrique amplifié  Electronique
- Quel statut avez-vous ?  Pro  Semi pro  Amateur  Étudiant en école de musique
- Présentation en quelques lignes de l'artiste/groupe : \_\_\_\_\_

---

---

- Votre groupe propose plutôt :  Des compositions  Des reprises  Les deux

Site internet / réseaux sociaux : \_\_\_\_\_

Lien son : (soundcloud, bandcamp, etc.) : \_\_\_\_\_

Lien vidéo (Youtube / vimeo, etc.) \_\_\_\_\_

- Joindre une affiche/une photo de votre groupe qui permettra d'illustrer votre prestation.

**INFORMATIONS SUR LE GROUPE ET TECHNIQUE**

- Nombre de musiciens :\*
- Instruments :\* (Ex : 1 guitariste, 1 batteur, etc.)
- Le groupe s'est-il déjà produit en public ?  oui  non
- Avez-vous besoin d'électricité ?  Oui  Non

**Dossier d'inscription à la 40<sup>e</sup> édition**

Page 2/4 Ville de Villejuif | Esplanade Pierre Yves Cosnier – 94800 Villejuif | 0145592000 |

**COORDONNÉES DU GROUPE**

- Prénom / Nom du contact référent : \_\_\_\_\_
- Email du contact référent \_\_\_\_\_
- Mail du groupe (si existant) : \_\_\_\_\_
- Numéro de portable : \_\_\_\_\_
- Adresse du contact référent : \_\_\_\_\_

**DISPONIBILITÉS DU GROUPE** 18h à 19h  19h à 20h

Quelle est votre durée possible de prestation (en minutes) ?

**REMARQUES ET BESOINS PARTICULIERS****RETOUR DU FORMULAIRE**

- Par courriel à l'adresse suivante : [mpt-gphilipe@villejuif.fr](mailto:mpt-gphilipe@villejuif.fr)
- Par courrier, ou déposé en main propre à l'adresse suivante : Maison Pour Tous Gérard Philipe – 118 rue Youri Gagarine – 94800 Villejuif

**DECLARATION SUR L'HONNEUR :**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies. En participant à cette scène, vous accordez à la municipalité l'autorisation de vous prendre en photo pour diffusion sur ses différents supports de communication.

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / 2023 Signature :

*(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)****Pour les mineurs, joindre impérativement au dossier l'autorisation des parents ou représentants légaux (sur papier libre).***

**Règlement Général sur la Protection des Données :** Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre candidature. Les données enregistrées sont conservées 6 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux agents de la direction. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie post

# Fête de la musique 2023

## Dossier d'inscription à la 40<sup>e</sup> édition

Page ¾ Ville de Villejuif | Esplanade Pierre Yves Cosnier – 94800 Villejuif | 0145592000 |

### REGLEMENT « SCENE OUVERTE » A VILLEJUIF POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE 2023

*Dans le cadre de la fête de la musique la scène ouverte est réservée, le mercredi 21 juin de 18h00 à 20h00 dans le Parc Pablo-Neruda à des groupes de musiciens, de jeunes talents amateurs locaux afin de leur permettre de présenter un projet musical devant un public.*

#### ARTICLE 1 : Conditions de candidature

La scène musicale est ouverte à tous les groupes, tous les chanteurs solistes, de toutes tendances musicales (pop, rock, électro, beatbox, rap, reggae, variété...).

L'inscription à cette scène ouverte est gratuite. Tous les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge des candidats. Ces derniers ne recevront aucune rémunération et ne pourront prétendre à aucune indemnité de défraiement.

La formation devra être composée au maximum de 5 personnes (musiciens, chanteurs, danseurs).

#### ARTICLE 2 : Modalités de participation

Pour s'inscrire, l'artiste ou le représentant légal du groupe devra renseigner les champs obligatoires indiquer sur le formulaire d'inscription du présent dossier, **le signer et l'envoyer au plus tard le 15 mai 2023**.

Attention les paroles des différents morceaux musicaux présentés ne doivent en aucun cas comporter des propos tendancieux, raciaux ou insultants pouvant porter atteinte aux personnes ou pouvant choquer le public. De même, il est interdit sur scène d'ôter ses vêtements.

Les participants mineurs devront obligatoirement joindre l'autorisation parentale, remplie par le tuteur légal. Tout défaut d'autorisation parentale annulera l'inscription et tout dossier arrivé hors délai ne sera pris en compte.

**Pour chaque dossier le groupe devra fournir :**

- Le formulaire d'inscription daté et signé
- Le règlement dûment daté, signé et approuvé
- L'autorisation parentale pour les mineurs

#### ARTICLE 3 : Conditions d'accueil, Sonorisation, Instruments, Eclairages.

Les participants devront fournir et se produire avec leur propre instrument (notamment instruments de musique, matériel spécifique, etc.)

L'organisateur met à disposition des groupes l'alimentation électrique et une sonorisation de diffusion.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de dégradations, pertes ou vols du matériel des participants. L'assurance de leur matériel sera à la charge des participants.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant dont le comportement ne respecte pas le présent règlement, les dispositions légales et réglementaires (consommation de produits illicites, état d'ébriété, violence de toute nature...) et pouvant porter préjudice.

#### ARTICLE 4 : Informatique et liberté :

Les participants pourront être amenés à être filmés ou photographiés pendant leur prestation. En s'inscrivant à la scène ouverte pour la fête de la musique de Villejuif, ils s'engagent à accepter et autoriser la commune, les services et médias associés, la diffusion de leur image (photographies ou films), prises au cours de la soirée sur tout support dans le but d'assurer la promotion de cette soirée et cela sans contrepartie.

# Dossier d'inscription à la 40<sup>e</sup> édition

Page 4/4 Ville de Villejuif | Esplanade Pierre Yves Cosnier – 94800 Villejuif | 0145592000 |

## ARTICLE 5 : Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la scène ouverte à tout moment, en cas de force majeure, de mauvaises conditions météorologiques, par manque de participants et pour tout autre circonstance l'obligeant et cela sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

## ARTICLE 6 : Calendrier récapitulatif

Clôture des inscriptions : **le 15 mai 2023 à minuit**

### 6.1 : Date limite pour l'envoi des dossiers

Font foi, toutes les inscriptions qui ont été effectuées dans les délais :

□□□ Pour les envois postaux : le cachet de la poste.

□□□ Pour les envois par voie électronique, la date et l'heure d'arrivée du courrier électronique à [mpt-gphilipe@villejuif.fr](mailto:mpt-gphilipe@villejuif.fr)

### 6.2 : Adresses d'envois :

Pour les envois du dossier d'inscription :

□□□ Maison Pour Tous Gérard Philipe / Fête de la musique 2023 – 118 rue Youri Gagarine– 94800 Villejuif

□□□ Pour les envois par mail : [mpt-gphilipe@villejuif.fr](mailto:mpt-gphilipe@villejuif.fr)

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)